

BUREAU DU VENDREDI 12 MAI 2023

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 5 mai 2023 s'est réuni le 12 Mai 2023, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
 - Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP
 - Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
 - Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
 - Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
 - Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
 - Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
 - Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
 - Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice-Présidente
 - Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
 - Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
 - Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président
 - Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELEN
-
- Roland TABART - Maire d'ARZON
 - Patrick EVENO - Maire de BADEN
 - Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY
 - Jean LOISEAU - Maire de L'ILE D'ARZ
 - Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
 - Yves DREVES - Maire de LE BONO
 - Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
 - Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
 - Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUELTAS
 - Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
 - Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
 - Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
 - Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
 - Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
 - Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE (départ à 10h)
 - Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
 - Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
 - Sylvie SCULO - Maire de SENE
 - Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
 - Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont donné pouvoir :

- Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE a donné pouvoir à Michel GUERNEVE à partir de 10h

Ont été représentés :

- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON est représenté par Philippe GUYOT

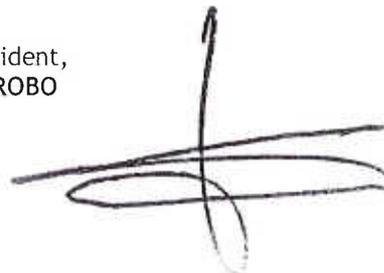
Ont été excusés :

- Noëlle CHENOT- Maire de SURZUR - Vice-Présidente
- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président

Ont été absents :

- Freddy JAHIER- Maire de COLPO
- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU BUREAU DU 12 MAI 2023

**DIRECTION GENERALE
SERVICE CONTRACTUALISATION STRATEGIE TERRITORIALE**

**FONDS DE CONCOURS - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES
COMMUNE DE TREFFLEAN - TRAVAUX DE SECURISATION ROUTIERE DE BIZOLLES**

Dans le cadre de la délibération du 24 mars 2022 et reprise au sein du Pacte financier et fiscal, les communes peuvent bénéficier d'un fonds de concours de l'agglomération pour soutenir leurs projets d'investissement.

Les modalités d'attribution et de versement ont été précisées par une délibération du conseil communautaire du 24 mars 2022.

La commune de Tréffléan a sollicité le soutien de ce fonds de concours par courrier en date du 20 avril 2023 pour son projet de travaux de sécurisation routière de Bizolles.

La commune de Séné sollicite donc un fonds de concours pour réaliser les travaux pour un montant total de 108 126 € HT.

Dans le cadre du dispositif de soutien à l'investissement local des communes mis en place par l'Agglomération, la commune sollicite un fonds de concours de 30 000 €.

L'Etat au titre de la DETR est également sollicité à hauteur de 16 802€ et le Département du Morbihan au titre du PST à hauteur de 20 228€.

Vu la délibération du 24 mars 2022 relative au fonds de concours « soutien à l'investissement des communes », il vous est proposé :

- *d'attribuer un fonds de concours de 30 000,00 € à la commune de Tréffléan, pour le projet travaux de sécurisation routière de Bizolles;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec la commune de Tréffléan ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ